

de retrait du programme. Je trouve cela inacceptable. Si le programme a de la valeur, il doit pouvoir résister à l'examen. Il devrait pouvoir résister à des critiques positives qui ne peuvent que l'aider.

Le numéro du 14 octobre 1971 de l'*Evening Telegram* renfermait une dépêche, encore une fois de la Presse canadienne, intitulée «Le gouvernement est disposé à retirer le programme DREE, dit le ministre Marchand aux critiques» et qui rapporte directement comme suit les propos du ministre:

Mais s'il est établi que l'ensemble de notre programme ne sert pas à des fins utiles, bien entendu, nous allons le retirer.

Le ministre a fait une déclaration semblable il y a quelques mois, lorsqu'il a rencontré les premiers ministres des trois provinces Maritimes. Je soutiens qu'il devrait réagir et répondre aux critiques qui ont été formulées contre le programme, tant à la Chambre que dans l'ensemble du pays. Si cynique que soit le ministre, il sait que nous voulons que ce programme réussisse. Il doit produire des résultats. C'est notre unique espoir. Dans les provinces atlantiques, c'est notre seul programme; par conséquent, nous voulons essayer de l'améliorer.

C'est pourquoi nous adressons des critiques constructives au ministre. Toutefois, nos tentatives sont contrecarrées parce qu'il refuse de répondre aux questions posées à la Chambre. Il refuse aussi de répondre aux recommandations formulées par les organismes rattachés à son ministère, lesquels ont reçu du Parlement, par l'intermédiaire de la loi, le pouvoir de conseiller le ministre. Je songe actuellement au Conseil de développement de la région atlantique et au Conseil canadien de l'aménagement rural. Ces deux organismes ont fait à l'égard du programme des critiques constructives. Cependant, le ministre a refusé de faire aucun exposé de principe sur les recommandations formulées. Je crois que, devant ces faits, il doit ou répondre au moyen d'une déclaration à la Chambre, ou, n'ayant pas d'autre choix, offrir sa démission.

M. John Roberts (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) a dit trois fois, durant son discours, qu'il se passait des choses secrètes dans notre ministère. Un peu comme le roi dans Alice aux Pays des Merveilles, il semble croire, du moment qu'il répète une chose trois fois, qu'elle est vraie. Fait à remarquer, il n'a pas donné un seul exemple d'occasions où on lui aurait refusé les renseignements ou les données nécessaires. De fait, notre ministère est aussi disposé que n'importe quel autre à fournir aux députés les renseignements voulus sur ce programme.

Le député a signalé les difficultés éprouvées depuis cinq ans au sujet des taux d'emploi. Il semble être un adepte de la théorie qui préconise la magie pour résoudre les problèmes. Je lui rappelle que ces problèmes ont fait leur apparition depuis plus d'une centaine d'années. Il s'imagine pourtant qu'en deux ans et demi, le ministère aurait dû pouvoir résoudre les problèmes dont il parle.

Le ministère ne se fait pas d'illusions, il sait très bien qu'on ne saurait atteindre ces objectifs du jour au lendemain. Les problèmes profondément ancrés depuis plusieurs décennies ne sauraient disparaître en l'espace d'un an ou deux. Le ministre a signalé à plusieurs reprises qu'il faudra au moins une quinzaine d'années avant que les programmes mis en train en 1969 permettent aux régions défavorisées du subvenir à leurs besoins.

Par conséquent, les critiques selon lesquelles les programmes de notre ministère n'ont pour ainsi dire aucun effet sur les inégalités régionales portent tout simplement à faux. Ces critiques nous accusent de ne pas avoir réalisé, en deux ans et demi—ou comme le prétend le député en cinq ans, notre ministère n'existe que depuis 2 ans et demi—ce qui ne peut s'accomplir que dans une quinzaine d'années, comme nous l'avons toujours dit. En outre, en réclamant des résultats exceptionnels bien avant qu'on puisse même les prévoir de façon raisonnable, les critiques sont loin de favoriser la politique régionale du pays. Ils risquent de saper les programmes qui ont tout juste eu le temps de démarrer. Je serais ravi d'entendre de la bouche du député des suggestions positives sur la façon d'améliorer les programmes du ministère. Au cours de nos délibérations sur les questions examinées à 10 heures, je n'ai jamais entendu une seule suggestion du député sur la façon d'améliorer ces programmes.

En outre, d'après les dernières données statistiques établies, il est faux de dire que les programmes du ministère n'ont pas encore su remédier aux inégalités régionales. De fait, de nombreux signes sont déjà la preuve, même si elle n'est que provisoire, que nos programmes commencent à donner des résultats. A quelques critères que l'on se réfère, investissements, progrès dans les manufactures, différentiels dans les revenus, décalages en matière de chômage ou taux de participation de la main-d'œuvre, il n'y a pas de doute que la région atlantique est dans une meilleure situation au début des années 70 qu'à n'importe quelle époque depuis la dernière guerre. Il me semble que le député devrait s'en réjouir et tâcher de nous indiquer des moyens d'améliorer les programmes. J'espère qu'il saisira bientôt l'occasion de le faire.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 28.)